



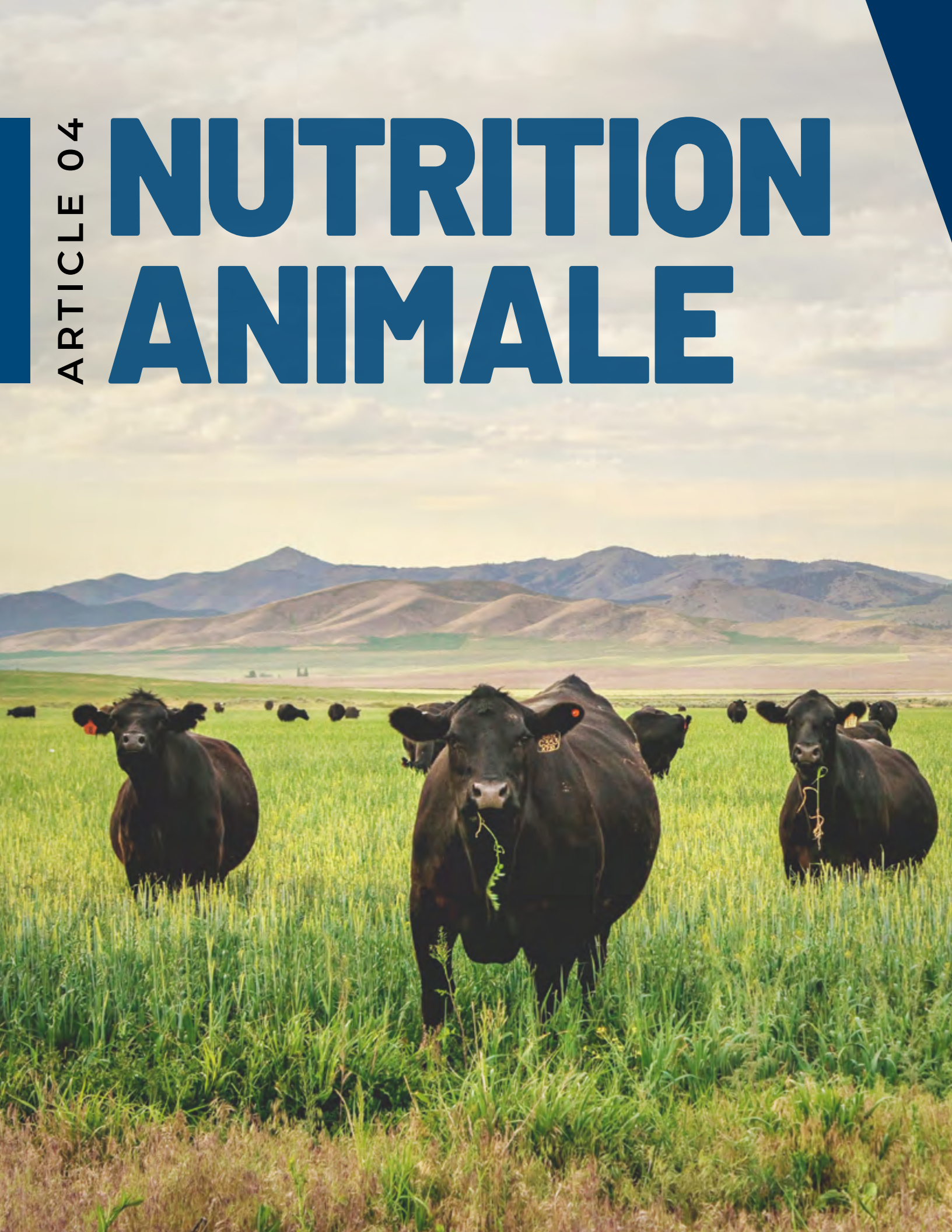
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.

ARTICLE 04
**NUTRITION
ANIMALE**

VBP+ MANUEL DE RÉFÉRENCE
DU PRODUCTEUR

ARTICLE 04

NUTRITION ANIMALE



PRATIQUES ALIMENTAIRES GÉNÉRALES

PRODUCTION FOURRAGÈRE & GESTION DES PÂTURAGES

PRATIQUES EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ET D'EAU

Les besoins nutritionnels des bovins doivent toujours être satisfaits

Les producteurs doivent s'assurer que leurs bovins ont accès à des aliments de qualité et en quantité suffisantes pour répondre à leurs besoins nutritionnels. Les besoins nutritionnels varient en fonction de l'âge des animaux, de leur taille, de l'état de reproduction, de l'état de santé, de la concurrence pour l'alimentation et des conditions météorologiques. L'évaluation de l'état corporel est un facteur clé pour déterminer l'adéquation de la nutrition et est de la plus haute importance pour la santé et le bien-être des animaux. Les animaux insuffisamment nourris perdent leur condition corporelle, ne performeront pas à leur plein potentiel et sont plus susceptibles d'avoir un système immunitaire affaibli.

Du point de vue de la salubrité alimentaire à la ferme, l'ingestion d'aliments pour animaux crée un risque potentiel d'exposition aux résidus chimiques ou aux toxines. Les bovins nourris d'une ration médicamenteuse ou d'eau, ou ceux qui sont accidentellement exposés à une toxine par l'intermédiaire d'aliments pour animaux, doivent être consignés comme si un traitement médical avait été administré, y compris le calcul de la période de retrait.

Formulaires/dossiers à utiliser pour cette section:

Dossier de traitement, Dossier d'erreur de traitement, Dossier d'exposition aux toxines, Dossier d'utilisation d'herbicides ou de pesticides dans les pâturages ou les aliments récoltés, et Dossier d'alimentation médicamenteuse ou d'eau médicamentée.

PRATIQUES ALIMENTAIRES GÉNÉRALES



QUALITÉ ET DISPONIBILITÉ DES ALIMENTS



QUALITÉ ET DISPONIBILITÉ DE L'EAU



ALIMENTS POUR ANIMAUX AUTRES QUE DES RUMINANTS



SOUS-PRODUITS, SUPPLÉMENTS, ALIMENTS NON CONVENTIONNELS ET INTERDITS



MATÉRIAUX DE LITIÈRE



CALCULATEURS EN LIGNE UTILES POUR CETTE SECTION

Les calculateurs disponibles qui coïncident avec la section couverte (qualité et disponibilité des aliments) sont: Calculateur de comparaison des coûts des aliments pour l'hiver / Outils d'évaluation de la valeur économique des aliments du bétail et se trouvent ici.



CALCULATEUR DE COMPARAISON DES COÛTS D'ALIMENTATION HIVERNALE

Les producteurs peuvent utiliser l'outil de prise de décisions sur les rations d'alimentation hivernale et les coûts estimatifs pour calculer et comparer les coûts des principaux ingrédients des aliments dans différentes rations.



CALCULATEUR DE COMPARAISON DES COÛTS D'ALIMENTATION HIVERNALE

Le calculateur suivant a été élaboré par l'Alberta Beef, Forage and Grazing Centre. Il permet aux producteurs d'entrer les résultats des tests sur les aliments pour animaux afin de déterminer si ces aliments ont une valeur nutritive suffisante pour être administrés seuls.



CALCULATEUR DE COMPARAISON DES COÛTS D'ALIMENTATION HIVERNALE

The following calculator was developed by the Alberta Beef, Forage and Grazing Centre. It helps producers to determine the value of feed that they may be considering purchasing compared to the value of standard feeds.



Les bovins doivent avoir un accès quotidien suffisant à des aliments de qualité.

Au Canada, il existe des régions géographiques où des carences ou des excès de micro-nutriments dans le sol peuvent avoir une incidence sur la qualité des aliments. L'analyse des aliments pour animaux et/ou du sol informe les producteurs des déficits potentiels en éléments nutritifs, comme le sélénium. Dans de tels cas, une supplémentation peut être nécessaire.

Les aliments sont conservés ou entreposés de plusieurs façons : en balles, granulés, ensilés, ensachés, emballés, dans un bac, pâturés en andains ou pâturés en balles. Les producteurs devraient produire ou se procurer les meilleurs aliments possibles et les entreposer de manière à maintenir la qualité et à minimiser la détérioration.

Vérifier visuellement les aliments pour animaux avant de les distribuer aux bovins et éviter les aliments ayant des qualités physiques néfastes qui pourraient causer des blessures ou limiter la consommation, comme la poussière excessive, la moisissure ou le plastique. Gardez les champs destinés à être récoltés pour le foin, l'ensilage ou le grain exempt de déchets dangereux, d'ordures et de plantes toxiques.

Dans le cadre de la surveillance régulière des troupeaux, les ressources en nourriture et en eau doivent être vérifiées. Les deux doivent être facilement accessibles et adaptées aux besoins de l'animal et aux conditions environnementales. Les pratiques d'alimentation varient grandement selon l'emplacement du bétail. Les vaches dans les pâturages ou les aires d'alimentation hivernale ont plus d'espace que les bovins dans un parc d'engraissement, ce qui fait que les pratiques recommandées sont différentes.

Dans le parc d'engraissement, il est nécessaire de faire passer graduellement les nouveaux bovins d'une ration à base de fourrage à un régime à base de céréales, habituellement sur une période de quelques semaines. Cela donne à la flore ruminale (bactéries) le temps de s'adapter à un régime plus énergétique. Un changement soudain peut entraîner de graves problèmes métaboliques et même la mort.

L'espace d'alimentation par animal devrait également être pris en considération, avec des adaptations en fonction du type et de la quantité d'aliments, de la fréquence de l'alimentation des bovins, de la présence de bovins à cornes, de la taille des animaux

et de la taille du groupe. Idéalement, moins l'environnement d'alimentation est concurrentiel, mieux c'est. L'augmentation de la densité animale, surtout dans les parcs d'engraissement, accroît la concurrence entre les bovins pour l'accès à la nourriture, à l'eau et aux aires de repos. Cela peut entraîner des apports alimentaires inégaux et une croissance réduite.

Voici quelques bonnes pratiques générales en matière d'alimentation: environnement moins concurrentiel afin d'optimiser le rétablissement

- ✓ Ne donner que la quantité qui sera consommée pendant la période d'alimentation afin de prévenir les déchets
- ✓ Utiliser les aliments du bétail sur la base du premier entré, premier sorti
- ✓ Ne pas ajouter de nouveaux aliments à une alimentation plus ancienne
- ✓ Fournir de multiples sources d'alimentation et surveiller la densité des animaux afin de réduire la concurrence
- ✓ S'assurer que les aires d'alimentation sont bien drainées
- ✓ Trier les bovins dans différents groupes d'engraissement en fonction de facteurs comme l'état corporel, l'âge, l'environnement et l'état de santé
- ✓ Nourrir les bovins malades, blessés ou faibles dans un environnement moins concurrentiel afin d'optimiser le rétablissement

NORME VBP+

NOTATION DE L'ÉVALUATION

- | | |
|---|---|
| 0 | Méconnaissance de l'importance de la notation de l'état corporel pour évaluer la qualité et la quantité des aliments en ce qui concerne la santé et la nutrition des bovins. |
| 1 | Connaissance des facteurs liés à l'alimentation, essais limités sur les aliments, utilisation inconsistante des conseils d'un nutritionniste ou d'un vétérinaire; les bovins semblent en bonne santé avec une bonne NEC. |
| 2 | Connaissance des facteurs liés à l'alimentation, essais limités sur les aliments, a utilisé les conseils d'un nutritionniste ou d'un vétérinaire, a un plan d'alimentation verbal, connaissance bien articulée des aliments et de l'alimentation; les bovins ont une bonne NEC et une apparence saine. Utilise l'avis d'un nutritionniste pour fournir du sel, des minéraux et des vitamines dans l'alimentation. |
| 3 | Protocoles d'alimentation écrits, résultats d'analyse des aliments, rapports/recommandations des nutritionnistes; achats d'aliments pour animaux; paramètres de qualité, fiches d'alimentation, plan d'alimentation, bovins en bonne santé avec une bonne NEC. |



02 QUALITÉ ET DISPONIBILITÉ DE L'EAU



Les bovins doivent avoir un accès quotidien suffisant à de l'eau propre.

Les bovins ont besoin de 26 à 66 litres (5 à 14 gallons) d'eau par jour. La qualité et la palatabilité de l'eau influent sur la consommation et sont des facteurs importants pour la bonne santé et la productivité. Les bovins peuvent limiter leur consommation d'eau au point de déshydratation si la qualité de l'eau potable est compromise.

Les producteurs devraient documenter un plan de gestion de l'eau décrivant les sources d'eau des bovins et les procédures de surveillance des niveaux et de la qualité de l'eau. La disponibilité de l'eau devrait être adaptée à la densité de la population animale et à l'accessibilité de l'installation. Les pannes de courant, les températures extrêmement froides, la sécheresse et d'autres événements imprévus peuvent interrompre l'approvisionnement régulier en eau; un plan d'intervention d'urgence devrait déterminer des options de rechange pour l'abreuvement des bovins.

Voici des pratiques précises pour maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau :

- ✓ Analyser régulièrement (annuellement) la teneur en bactéries de l'eau
- ✓ Surveiller visuellement la contamination des sources d'eau (c.-à-d. les carcasses, le fumier ou le ruissellement de produits chimiques, les algues, etc.)
- ✓ Soulever ou élever les abreuvoirs pour réduire la contamination fécale
- ✓ Évaluer régulièrement les zones riveraines utilisées comme sources d'eau et envisager l'installation de clôtures et/ou l'arrosage hors site pour assurer la propreté de l'eau et l'accès sécuritaire des animaux
- ✓ Si vous utilisez une source d'eau naturelle qui est gelée, prévoyez une zone d'eau libre et limitez l'accès des bovins à de la glace mince.
- ✓ Surveiller le comportement des bovins : la réticence à boire ou la consommation réduite d'aliments peuvent indiquer une mauvaise qualité de l'eau ou une tension parasite (picotement) autour de la source d'eau

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- 0** Manque de compréhension de l'importance des exigences en matière de quantité et de qualité de l'eau pour le bétail; absence de considération pour l'accès sécuritaire à l'approvisionnement en eau.
- 1** Connaissance des exigences et mise en œuvre de certaines mesures pour régler les problèmes de qualité et d'accessibilité.
- 2** Plan(s) verbal(s) de la façon de répondre aux besoins en eau des bovins et de régler tout problème. Bonne articulation et bonne connaissance de la gestion de l'eau.
- 3** Plan écrit de gestion de l'eau et/ou plan environnemental de la ferme; avis d'un vétérinaire et/ou d'un nutritionniste; atténuation des dommages causés aux zones riveraines par l'accès des bovins.

Les exploitations qui utilisent la neige comme source d'eau en hiver doivent être conscientes des risques en cause.

La neige peut être utilisée comme seule source d'eau en hiver, à condition qu'elle soit d'une quantité et d'une qualité suffisantes pour répondre aux besoins physiologiques de l'animal. Seuls les animaux matures ayant une NEC supérieure à 2,5 et un accès à une alimentation optimale peuvent se maintenir sur la neige. Les animaux ayant des besoins énergétiques plus élevés (comme la croissance ou la lactation) peuvent être affectés négativement par cette pratique.

La neige appropriée est propre, meuble (non gelée ou agglomérée), et disponible en quantité suffisante. L'état de la neige doit être surveillé régulièrement et une source d'eau de secours doit toujours être disponible. Il faut également prendre soin des bovins inexpérimentés, car il peut leur falloir plusieurs jours pour apprendre à consommer de la neige comme source d'eau primaire.

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- 0** Méconnaissance du système de surveillance lors de l'utilisation de la neige comme source d'eau.
- 1** Conscience des risques, nouveau au concept, aller lentement pour éviter les problèmes.
- 2** Plan verbal complet répondant aux critères, le plan est exécuté.
- 3** Un plan écrit exhaustif portant sur les critères et le plan est exécuté et documenté.

03 ALIMENTS POUR ANIMAUX AUTRES QUE DES RUMINANTS



Des protocoles sont en place pour restreindre l'accès des bovins aux aliments pour non-ruminants.

Seuls les aliments formulés spécifiquement pour les bovins doivent être donnés aux bovins. Les aliments pour animaux non ruminants, comme ceux destinés à la volaille, aux porcs, aux chevaux, au poisson ou aux animaux de compagnie, peuvent contenir des ingrédients dérivés de sources bovines. Si les bovins ingèrent des protéines de ruminants (c.-à-d. viande, farine d'os, autres sous-produits), il y a possibilité de transfert de prion d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

La production d'aliments et de suppléments pour le bétail formulés commercialement est réglementée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ces installations ont mis en place des procédures pour prévenir la contamination croisée entre les aliments destinés aux bovins et ceux destinés aux non-ruminants.

Le risque d'alimentation accidentelle de ruminant à ruminant est le plus élevé au niveau de la ferme. Il est impératif que tous les aliments destinés aux bovins soient reçus, stockés et gérés séparément de ceux destinés aux espèces non ruminantes. Envisagez la possibilité que des aliments pour non-ruminants soient transmis aux bovins par des organismes nuisibles tels que des rongeurs ou des oiseaux.

Si vous nourrissez des bovins et des non-ruminants dans la même exploitation, deux ensembles d'équipement d'alimentation sont nécessaires : un pour les bovins et un pour les autres espèces. Cela peut signifier des tarières, des mélangeurs, des bacs, des contenants et des aires d'alimentation séparés. Par exemple, ne nourrissez pas les chevaux et les bovins avec les mêmes seaux et ne laissez pas de nourriture pour chats ou chiens dans les zones où les bovins peuvent y avoir accès.

Dans la mesure du possible, prévoyez une aire d'entreposage distincte pour les aliments destinés aux non-ruminants, isolée des aliments destinés aux bovins. Si l'espace est limité, on peut utiliser un séparateur physique entre les aliments destinés aux bovins et les aliments non destinés aux bovins. Essayez de ne pas enlever les étiquettes sur les sacs ou les bacs d'aliments pour animaux, ou d'étiqueter clairement le contenu du contenant de stockage pour éviter les mélanges accidentels.

Si l'on soupçonne qu'un animal a ingéré des aliments pour non-ruminants, le producteur devrait immédiatement créer un dossier d'erreur de traitement consignait l'incident avec les détails suivants : date, identification(s) de l'animal, type et quantité d'aliment en cause (avec les numéros de lot de la fabrique, le cas échéant), la durée de l'exposition et les mesures prises. Votre vétérinaire ou l'ACIA devrait être avisé immédiatement et vous informera des mesures à prendre.

Les producteurs sont encouragés à élaborer des procédures pour veiller à ce que les aliments destinés aux non-ruminants ne soient JAMAIS donnés aux bovins. Les mesures à prendre en considération sont les suivantes :

- ✓ **Entreposer les aliments destinés aux non-ruminants séparément pour éviter la contamination croisée des aliments du bétail**
- ✓ **Étiqueter clairement les aliments pour non-ruminants afin d'éviter de les donner par inadvertance aux bovins**
- ✓ **Entreposer les aliments pour animaux de compagnie dans des contenants scellés afin d'empêcher l'accès accidentel par les bovins ou le transfert de produits par des rongeurs ou des oiseaux (p. ex., pour protéger les veaux 4-H ou les paires de vaches/veaux dans l'étable)**
- ✓ **Utiliser un équipement distinct pour la réception, le mélange et l'alimentation d'aliments pour non-ruminants ou suivre des étapes de nettoyage complètes entre la manipulation d'aliments pour non-ruminants et de ruminants**

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

0

Méconnaissance de l'importance ou des implications de l'ingestion par les bovins d'aliments destinés aux non-ruminants.

1

Connaissance et mise en œuvre d'un plan d'action de base pour prévenir l'ingestion par le bétail d'aliments destinés aux non-ruminants.

2

Explication verbale complète des actions et des protocoles visant à prévenir l'ingestion par le bétail d'aliments destinés à des non-ruminants.

3

Plan écrit complet pour traiter tous les risques liés à l'ingestion d'aliments pour



04 SOUS-PRODUITS, SUPPLÉMENTS, ALIMENTS NON CONVENTIONNELS ET ALIMENTS INTERDITS



Les aliments du bétail interdits ne sont pas utilisés; les bovins n'ont pas accès aux aliments interdits.

Les aliments communs comprennent les fourrages et les grains cultivés ou indigènes. On peut aussi utiliser des sous-produits comme les criblures de légumineuses, les grains de distillerie, les chips de pommes de terre ou même les tablettes de chocolat. Certains produits agricoles ne sont pas des aliments appropriés pour le bétail. Par exemple, le chanvre est actuellement interdit à la consommation bovine. Avant d'utiliser d'autres ingrédients des aliments du bétail, vérifiez s'ils sont approuvés par l'ACIA.

Certains additifs alimentaires destinés à la santé animale peuvent également être interdits et doivent faire l'objet d'une enquête avant leur utilisation, comme le clenbutérol. Des précisions supplémentaires sur les aliments pour animaux, les ingrédients et les produits de santé animale interdits sont disponibles sur le site Web de l'ACIA.

Les suppléments alimentaires pour bovins (minéraux, vitamines, micronutriments et macronutriments, ionophores, probiotiques, prébiotiques) ne peuvent être vendus que dans des établissements inspectés par l'ACIA et seront accompagnés d'une liste détaillée d'ingrédients.

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| 0 | Méconnaissance des implications et des risques liés à l'entreposage d'aliments destinés à des espèces non ruminantes ou à l'utilisation de sous-produits, d'ingrédients non conventionnels ou non approuvés. |
| 1 | Conscience et connaissance des implications, des risques, de l'utilisation et de l'entreposage de ce qui précède. |
| 2 | Explication verbale complète de la politique relative aux ingrédients des aliments du bétail et à l'entreposage. |
| 3 | Plan écrit complet concernant les aliments destinés aux non-ruminants, l'utilisation de sous-produits et d'aliments non conventionnels |



Les matériaux de litière proviennent de sources connues qui sont sécuritaires.

Bien que la litière ne soit pas considérée comme un aliment, les bovins y ont librement accès et l'ingestion est possible. S'assurer que les produits de litière ne sont pas contaminés par des toxines, des produits chimiques ou des substances étrangères. Si des débris/copeaux de bois ou des sous-produits du bois sont utilisés pour la litière, confirmer qu'ils n'ont pas été traités avec des agents de préservation. Bon nombre de ces produits sont cancérigènes et ont un effet à long terme inconnu.

Les graines de mauvaises herbes peuvent ne pas poser de risque pour la santé des bovins, mais l'utilisation de produits de litière contaminés par des mauvaises herbes nuisibles peut avoir un effet à long terme sur une exploitation agricole en raison de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre ou des produits chimiques.

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- | | |
|---|---|
| 0 | Non conscient des implications et des risques liés aux matériaux de litière potentiellement dangereux ou à l'utilisation de sous-produits et d'ingrédients non conventionnels et non approuvés qui pourraient être ingérés. |
| 1 | Conscience et connaissance de l'importance d'utiliser des matériaux de litière et d'alimentation sûrs. |
| 2 | Explication verbale détaillée pour l'acquisition et l'achat de matériaux de litière et d'aliments sûrs. |
| 3 | Plan écrit détaillé pour l'acquisition et l'achat de matériaux de litière et d'aliments pour animaux sûrs. |

PRODUCTION FOURRAGÈRE ET GESTION DES PÂTURAGES



**PLANTES ENVAHISSANTES
ET TOXIQUES**



**UTILISATION DES PRODUITS
DE PROTECTION DES
CULTURES**



UTILISATION D'ENGRAIS

Le fourrage est une composante principale de l'alimentation des bovins. Qu'ils soient consommés par les pâturages/parcours de pâturages ou par les cultures récoltées/entreposées, les fourrages doivent être de qualité et en quantité suffisantes pour répondre aux besoins nutritionnels des bovins. Une bonne gestion des fourrages optimise la croissance des plantes, maximise la disponibilité des nutriments pour les bovins et maintient la durabilité environnementale (santé des sols, biodiversité, etc.).



01 PLANTES ENVAHISSANTES ET TOXIQUES

Des terres fourragères saines et productives sont bonnes pour l'environnement et le bétail. Dans le contexte de la nutrition des bovins, le contrôle et la prévention des mauvaises herbes envahissantes et des plantes toxiques sont importants pour la santé et la productivité des bovins.

Les techniques de gestion pour contrôler ou éradiquer les espèces végétales envahissantes ou toxiques comprennent :

- ✓ utilisation d'herbicides
- ✓ tondre
- ✓ cueillette à la main
- ✓ les pratiques de pâturage multi-espèces (en tenant compte des questions de biosécurité)
- ✓ méthodes biologiques (p. ex., insectes)

Pour prévenir la propagation accidentelle d'espèces végétales envahissantes ou toxiques, acheter du fourrage et des semences exempts de mauvaises herbes et de l'équipement propre (p. ex., camions à balles, pelles à chenilles, remorques) avant de passer à un autre endroit. Les producteurs devraient être au courant des mauvaises herbes à déclaration obligatoire ou nocives dans leur région et collaborer avec les ressources provinciales ou municipales pour contrôler ces plantes.



BURDOCK / crédit photo: T. Mulhern Davidson



HENBANE / crédit photo: T. Carter



CANADA THISTLE / crédit photo: T. Carter



LUPINE / crédit photo: Harlan B. Herbert, Bugwood.org



02 UTILISATION DES PRODUITS DE PROTECTION DES CULTURES

Enregistrer toute utilisation de produits de protection des cultures sur les terres utilisées pour la production d'aliments pour bétail et/ou le pâturage.

La production optimale de fourrage comprend souvent l'application d'herbicides, de pesticides, de fongicides et/ou d'engrais. Lorsqu'ils sont appliqués conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, les produits de protection des cultures peuvent être utilisés sans danger sur les pâturages ou les cultures fourragères, et des périodes de retrait précises ou des dates de « salubrité au pâturage ou à la récolte » peuvent être calculées.

Si des herbicides ou des pesticides sont utilisés sur des pâturages ou des terres fourragères, inscrivez ce qui suit :

- ✓ Date de la demande
- ✓ ID de terrain ou emplacement
- ✓ Produit utilisé
- ✓ Quantité appliquée
- ✓ Superficie appliquée (acres/hectares)
- ✓ Sans danger pour le pâturage/sans danger pour la récolte
- ✓ Temps de retrait
- ✓ Permis de l'applicateur (le cas échéant)

Le modèle de registre d'utilisation des herbicides/pesticides VBP+ est disponible en annexe. De plus, ces informations peuvent être enregistrées à l'aide des autres modèles d'enregistrement VBP+ : fiche de traitement, fiche d'erreur de traitement ou fiche d'exposition aux toxines.

Si un tiers est engagé par contrat pour appliquer des produits de protection des cultures, sa facture est un moyen acceptable de documentation si elle comprend les renseignements énumérés ci-dessus. S'il n'y a pas de période « sans danger pour le pâturage » ou « sans danger pour la récolte » sur l'étiquette d'un produit, consultez un guide de production végétale et inscrivez-le sur la facture.

Toutes les personnes qui utilisent des produits de protection des cultures devraient recevoir une formation sur leur manipulation et leur application sécuritaires. Un plan d'urgence en cas de déversement devrait exister, y compris les éléments suivants :



- ✓ Détails sur la façon de gérer les déversements de produits chimiques
- ✓ Où et comment accéder aux matériaux de nettoyage (tampons absorbants ou matériaux tels que litière pour chat, Floor-Dry, sable ou sciure)
- ✓ Où et comment accéder à l'équipement de protection (p. ex., vêtements de plein air, gants, bottes) et à l'équipement de sécurité (p. ex., extincteurs, trousse de premiers soins)
- ✓ Numéros de téléphone d'urgence
- ✓ Les dossiers d'incident appropriés sont remplis à titre de référence.

Les herbicides et les pesticides devraient être entreposés et éliminés de façon sécuritaire et responsable afin de réduire les risques de contamination et de pollution. De plus amples renseignements sur l'utilisation de produits chimiques sont disponibles dans les sections sur la gérance environnementale et les interventions d'urgence.

Les bovins peuvent être exposés accidentellement à des produits chimiques aux sites de décharge ou lorsque les cultures sont récupérées pour l'alimentation animale. Vérifiez toujours s'il y a des applications chimiques ou des dangers avant de relâcher les bovins pour le pâturage ou l'approvisionnement en aliments à partir de ces sites. Dans les parcs d'engraissement, soyez conscient de la contamination possible par les procédures de contrôle des mouches; assurez-vous que ces produits chimiques n'entrent pas en contact avec les abreuvoirs ou les mangeoires.

Si les bovins sont exposés par inadvertance aux pâturages, aux fourrages, aux aliments ou à l'eau que l'on soupçonne de contenir des herbicides, des pesticides, des engrais ou d'autres résidus chimiques, l'incident doit être documenté, car il y a un risque pour la salubrité alimentaire. Inscrire l'incident et inclure l'identification de l'animal, la date, le type d'exposition et les mesures prises pour prévenir la présence possible de résidus chimiques dans la viande.





Des engrais synthétiques et naturels, comme le fumier, peuvent être appliqués aux cultures fourragères et aux pâturages pour améliorer le rendement et la qualité.

L'application et l'entreposage appropriés de tous les types d'engrais protègent le sol, l'eau, les animaux et les personnes. La réduction de l'utilisation et des pertes d'engrais réduit également les coûts d'exploitation.

Les exploitations VBP+ sont encouragées à mettre en œuvre des pratiques de gestion des éléments nutritifs du sol qui tiennent compte de la dynamique entre les cultures et le sol, du mouvement des éléments nutritifs et d'autres particularités propres à la topographie des sites individuels.

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- | | |
|---|--|
| 0 | Manque de compréhension ou de connaissance de l'utilisation de pratiques de gestion des fourrages et de processus de pâturage sécuritaires, y compris l'application de produits chimiques. |
| 1 | Connaissance de la nécessité d'utiliser des pratiques de gestion des fourrages et des processus de pâturage sécuritaires, y compris l'application de produits chimiques sécuritaires pour gérer les risques pour la salubrité alimentaire, les soins aux animaux et l'environnement. |
| 2 | Capable d'articuler un plan de gestion complet des fourrages, y compris des protocoles d'application de produits chimiques. Dossiers présents pour toute application de produits chimiques. |
| 3 | Plan de gestion des fourrages complet et écrit, y compris l'avis d'un agronome et des protocoles écrits pour l'application de produits chimiques. Dossiers présents pour toute application de produits chimiques. |

PRATIQUES EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ET D'EAU MÉDICAMENTEUSES



MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
DES INGRÉDIENTS DES ALIMENTS
MÉDICAMENTEUX



DISTRIBUTION D'ALIMENTS
ET D'EAU MÉDICAMENTEUX



NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT
DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS
ET D'EAU MÉDICAMENTEUX

01 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE DES INGRÉDIENTS DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX



Des pratiques sont en place pour utiliser, manipuler et entreposer en toute sécurité les ingrédients des aliments médicamenteux.

Les médicaments pouvant être utilisés dans les aliments pour animaux ou dans l'eau sont approuvés par Santé Canada et énumérés dans le Recueil des notices sur les substances médicamenteuses (RNSM) publié par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ils peuvent être obtenus auprès de sources autorisées par l'ACIA avec une prescription vétérinaire d'aliments.

En vertu de la législation canadienne actuelle, tous les antibiotiques doivent être achetés auprès d'un vétérinaire. Un vétérinaire rédigera une prescription pour le produit demandé, qui peut être délivrée dans n'importe quelle clinique vétérinaire de son choix. Le vétérinaire qui rédige l'ordonnance est tenu par la loi d'avoir un RVCP valide avec le producteur. La clinique qui distribue le produit n'a pas besoin d'un RVCP valide.

L'utilisation d'ingrédients d'aliments médicamenteux doit être gérée de façon responsable. L'entreposage et le mélange des aliments médicamenteux doivent faire l'objet d'une surveillance minutieuse afin de prévenir la contamination croisée avec les aliments non médicamenteux. Il est impératif que les bons bovins consomment la bonne nourriture ou eau. Toute erreur pourrait entraîner des temps de retrait imprévisibles et/ou des résidus chimiques dans le bœuf.

Pour gérer ce risque de salubrité alimentaire, l'identification d'enclos est nécessaire. Il existe un certain nombre de façons d'identifier les enclos, la plus simple étant de grands panneaux indiquant un numéro d'enclos. Une carte du lieu peut également servir d'identificateur d'enclos.

Des registres sur les aliments médicamenteux doivent être tenus pour chaque animal ou groupe recevant des aliments médicamenteux ou de l'eau, y compris chaque date de livraison de ces aliments et les délais de retrait subséquents. Un plan de gestion des aliments médicamenteux devrait documenter les procédures de distribution des aliments médicamenteux et préciser le personnel responsable de l'alimentation.

Les employés doivent connaître le contenu du Plan de gestion des aliments médicamenteux et il devrait être facilement accessible pour consultation. Le plan devrait exiger que le personnel signe pour indiquer quels aliments médicamenteux sont distribués à quel bétail, leur emplacement et le moment où ils sont donnés.



Source: Contribution des producteurs

Il est important qu'une personne d'expérience soit responsable de l'alimentation et l'eau médicamenteuses pour l'opération. En cas d'erreur, cette personne aura les compétences et la compréhension nécessaires pour documenter correctement l'incident et prendre des mesures pour corriger ou contenir l'erreur.

La possibilité d'une erreur peut être minimisée au moyen d'outils de formation et de communication comme les dossiers écrits, les protocoles écrits, les réunions régulières du personnel et l'étiquetage clair des contenants et des bacs.

Le plan de gestion des aliments médicamenteux et/ou de santé du troupeau devrait également décrire les procédures d'entreposage et d'utilisation de tous les ingrédients des aliments médicamenteux du bétail, y compris les mesures à prendre pour réduire au minimum la contamination des ingrédients non médicamenteux. Par exemple, lors de la réception d'ingrédients médicamenteux, des directives verbales sont fournies au livreur, accompagnées d'un dossier écrit détaillant les instructions de déchargement et confirmant que les aliments livrés correspondent à la ration ou à la prescription de la commande initiale. Le livreur et/ou le destinataire doivent signer que le bon produit a été fourni. Un dossier de réception d'un ingrédient médicamenteux pourrait être quelque chose d'aussi simple que la facture.

Une fois reçu, le produit doit être entreposé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette et idéalement dans des aires d'entreposage séparées des produits non médicamenteux. Si cela n'est pas possible, étiquetez clairement les bacs de stockage et installez un cloison séparant les produits médicamenteux et non médicamenteux. Des étiquettes clairement écrites aideront à prévenir l'alimentation involontaire d'ingrédients médicamenteux. Tous les médicaments, les étiquettes des aliments médicamenteux et les ordonnances vétérinaires devraient être facilement accessibles et clairs pour le personnel responsable du mélange et de l'alimentation.



02 DISTRIBUTION D'ALIMENTS ET D'EAU MÉDICAMENTEUX

Des protocoles sont en place pour garantir que l'équipement de distribution d'eau et d'aliments médicamenteux délivre la quantité de produit prévue.

Le mélange d'ingrédients médicamenteux dans les aliments ou l'eau requiert soin et précision pour obtenir un dosage exact et garantir que les périodes de retrait sont prévisibles. Il est nécessaire d'enregistrer le type de médicament, la dose et la quantité réelle fournie pour chaque animal ou groupe d'animaux recevant des aliments ou de l'eau médicamenteux. Ceci est particulièrement important pour les bovins proches de l'abattage.

Les appareils utilisés doivent être adaptés aux gammes de poids ou de volumes d'aliments ou d'eau médicamenteux à mélanger et/ou à distribuer. Au moins une fois par an, la précision des balances et des machines à micronutriments utilisées pour peser/mesurer les médicaments doit être étalonnée, et l'efficacité des mélangeurs d'aliments doit être validée. La précision des équipements doit également être vérifiée après un entretien ou une réparation majeure.

Lors de la distribution de médicaments par l'eau, des échantillons d'eau doivent être prélevés régulièrement car la présence de minéraux ou de bactéries dans l'eau peut avoir un impact sur leur efficacité. Consultez votre vétérinaire concernant les résultats des analyses de l'eau.

L'administration de médicaments aux bovins par l'eau peut être réalisée et documentée de deux manières :

01 / En utilisant un réservoir simple de capacité connue: le médicament est mélangé dans un volume connu d'eau dans le réservoir conformément à la prescription ; les bovins sélectionnés sont autorisés à boire et à abaisser le niveau du réservoir ; le processus est répété au besoin. Dans cette situation, le nombre de têtes et le poids total des bovins qui utilisent le réservoir doivent être connus afin de calculer la dose approximative que chaque animal reçoit et de prévoir avec précision la période de retrait

02 / Dosage du médicament par canalisation dans la cuvette d'eau : les conduites d'alimentation médicamenteuses doivent être clairement étiquetées, les dispositifs de dosage doivent être étalonnés et les informations suivantes consignées : volume de produit livré à l'enclos, nombre de têtes dans l'enclos, dates de début/d'arrêt du traitement, et la période de retrait. withdrawal time.



03 NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS ET D'EAU MÉDICAMENTEUX



Si l'équipement est utilisé pour manipuler à la fois des aliments médicamenteux et non médicamenteux, des protocoles de séquençage et/ou de rinçage appropriés doivent être en place pour prévenir l'exposition involontaire aux résidus d'aliments médicamenteux.

Le rinçage consiste à prendre un ingrédient non médicamenteux connu et à en déplacer une quantité dans l'équipement pour « éliminer » tout aliment médicamenteux qui reste. Habituellement, un grain fourrager ou un ensilage, à environ 5 à 10 % de la capacité du mélangeur, passe par le mélangeur ou la tarière pour aider à éliminer les résidus d'aliments médicamenteux qui restent dans l'équipement.

Les aliments utilisés pour rincer l'équipement peuvent contenir des traces de produits médicamenteux, de sorte qu'ils ne conviennent pas aux animaux qui suivent un régime non médicamenteux. Plutôt que de gaspiller les aliments « de rinçage », ils peuvent être inclus dans la ration suivante pour les bovins qui reçoivent le même aliment médicamenteux. Sinon, il devrait être éliminé d'une manière qui ne sera pas accessible aux bovins.

Une séquence planifiée de distribution des aliments peut empêcher l'administration d'aliments médicamenteux au mauvais bétail et minimiser les déchets. Par exemple, commencez par mélanger les aliments contenant la dose la plus élevée de médicament, puis les faibles niveaux de médicament, suivis d'une procédure de rinçage, puis des aliments non médicamenteux. Pour le prochain repas, inversez le programme de mélange et commencez par des aliments non médicamenteux.

Il est impératif que les registres des aliments du bétail soient suffisamment détaillés pour indiquer le dernier lot/ration et l'endroit où, dans la séquence, l'aliment médicamenteux a été traité et donné. L'attention portée à ce détail détermine la probabilité de transfert de médicaments et de résidus de tissus.

Un plan de gestion des aliments médicamenteux devrait comprendre des instructions sur les points suivants :

- ✓ **Comment les aliments sont mélangés (c.-à-d. selon les instructions de l'étiquette ou l'ordonnance vétérinaire)**
- ✓ **La façon dont l'équipement de mélange et les balances sont entretenus pour assurer l'exactitude et la propreté**
- ✓ **Qui est responsable du mélange des aliments ou de l'eau et une description de ses qualifications et de sa formation**
- ✓ **Comment le dossier de traitement est rempli**
- ✓ **Que faire en cas de confusion (p. ex., bovins exposés à une dose inappropriée ou les mauvais bovins sont traités) Dossier d'erreur de traitement**

Si une erreur de mélange se produit et qu'elle est détectée avant que l'aliment ou l'eau ne soit utilisé, le produit peut être sauvé en modifiant les quantités d'ingrédients pour obtenir le bon dosage. Si une erreur est détectée après la consommation de l'aliment, il y a un risque de toxicité pour le bétail et/ou une période de retrait imprévisible. Un vétérinaire ou un toxicologue peut donner des conseils sur la façon d'atténuer les impacts sur la santé animale et la sécurité alimentaire dans une telle situation.

Tout incident doit être consigné et un vétérinaire doit être appelé pour obtenir des conseils. Un registre des erreurs de traitement doit inclure les détails de l'erreur, la date, le ou les animaux concernés et une description des mesures prises pour rectifier l'erreur.

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- 0** Ne sait pas que les ingrédients médicamenteux des aliments et de l'eau nécessitent des registres et des pratiques de gestion particuliers.
- 1** L'exploitation a utilisé des aliments et/ou de l'eau médicamenteux mais les registres sont incomplets ; comprend les procédures à suivre en cas d'utilisation d'ingrédients médicamenteux.
- 2** L'exploitation a utilisé des ingrédients pour l'alimentation et/ou l'eau et dispose de registres indiquant l'utilisation et la prescription.
- 3** Un plan complet d'alimentation médicamenteuse est rédigé avec l'aide du vétérinaire, du conseiller en alimentation/nutritionniste. Excellente connaissance des procédures/politiques/actions, tous les dossiers sont complets, la formation du personnel est fournie.

NORME VBP+

NOTATION D'ÉVALUATION

- 0** Ignorance de l'importance de l'étalonnage, de l'évaluation ou des répercussions du rinçage/séquençage de l'équipement.
- 1** Connaissance de l'importance de l'étalonnage et de l'entretien de l'équipement. Connaissance du protocole de rinçage et de séquençage et des implications des erreurs. Utilisation et protocole de l'équipement d'alimentation selon les critères et les instructions de base, planification de la mise en œuvre de protocoles supplémentaires, utilisation minimale d'ingrédients médicaux et établissement de dossiers.
- 2** Tous les dossiers sont complets; bonne connaissance de l'utilisation et de la manipulation des ingrédients médicamenteux pour l'alimentation ou l'eau, communiqué verbalement.
- 3** Un plan complet d'alimentation médicamenteuse est rédigé pour comprendre des protocoles spécifiques pour le nettoyage, l'étalonnage et l'entretien continu de l'équipement de distribution des aliments médicamenteux. Les dossiers sont complets, les dossiers de formation sont fournis. Une trace écrite de l'évaluation de la validation à l'échelle est conservée.



VERIFIED BEEF
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.
www.verifiedbeef.ca

REGISTRE DE TRAITEMENTS

TRAITEMENTS INDIVIDUELS DE SANTÉ ANIMALE

ANNÉE : 2021

DATE (S)	ID DE L'ANIMAL	RAISON DU TRAITEMENT / PROCÉDURE	PRODUIT UTILISÉ	DOSE	VOIE	RETRAIT
<i>12 janv 21</i>	<i>16B</i>	<i>Piétin</i>	<i>(Marque)</i>	<i>5ml</i>	<i>SC</i>	<i>44 jours</i>

EXPÉDITION CONTRÔLE DU RETRAIT (DATE): 1/ *1er mai 2021* 2/ 3/ 4/

SC = sous-cutané (sous la peau) IM = intramusculaire O = oral Top = topique IV = intraveineux IN = intranasal DR = Date de retrait
1 ml = 1 cc Effectuer un contrôle visuel des aiguilles après chaque injection.



VERIFIED BEEF
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.
www.verifiedbeef.ca

REGISTRE D'ERREURS DE TRAITEMENT

INDIVIDUEL OU GROUPE

ANNÉE : 2021

DATE : 31 mars 2021

GROUP OU ENCLOS : 213-Étiquette verte - Enclos 11

AUTRE :

**TYPE D'ERREUR DE
TRAITEMENT**

Site d'injection inadéquat

PRODUIT: *Suspension acide libre cristalline Cetiofur*

DOSE/VOIE: *Injection IM sur le côté gauche du cou au lieu de la base de l'oreille*

O P T I O N N E L

ID DE L'ANIMAL	ID DE L'ANIMAL	ID DE L'ANIMAL	ID DE L'ANIMAL

CONTACT DU VÉTÉRINAIRE: *Dr. Vétérinaire a été contacté par John Doe (producteur)*

**ACTIONS /
TREATMENTS TAKEN**

Le délai de retrait a été fixé à 100 jours, mais avant l'abattage de l'animal, il peut être nécessaire de couper autour du site d'injection. Lors de l'abattage de l'animal pour un usage domestique, conseillez le transformateur de prendre des précautions supplémentaires pour garantir une viande saine. Réservez la date d'abattage en septembre.

DE RETRAIT CALCULÉE PAR LE VÉTÉRINAIRE: *Dr Vétérinaire a contacté le CgFARAD et a établi le délai de retrait nécessaire.*

COMMENTAIRES: *L'injection IM a le potentiel de créer une zone de coupe accrue et/ou une augmentation de résidus.*

EXEMPLES:

MODE D'EXPOSITION : ingestion, inhalation, vaporisation, contact avec la peau humide TYPE D'EXPOSITION : Herbicide, pesticide, pétrochimique, antigel



VERIFIED BEEF
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.
www.verifiedbeef.ca

REGISTRE D'EXPOSITION AUX TOXINES

INDIVIDUEL OU GROUPE
ANNÉE : 2021

DATE : 29 juin 2021

GROUP OR ENCLOS : Pâturage nord-NE 12-21-17 AUTRE :

TYPE D'EXPOSITION

Exposition à un pesticide vaporisé sur une culture de canola

NOM DU PRODUIT: *Flea Beetle eliminator*

DOSE/VOIE: *Les bovins ont brouté du canola pendant la nuit. Le champ avait été traité la veille.*

O P T I O N N E L

ID DE L'ANIMAL	ID DE L'ANIMAL	ID DE L'ANIMAL	ID DE L'ANIMAL
<i>120 vaches avec veaux</i>			
<i>3 taureaux de troupeau</i>			

CONTACT DU VÉTÉRINAIRE: *John Doe (producteur) a contacté Dr. Vétérinaire, lequel a appelé CgFARAD - (Canadian Global Food Animal Residue Avoidance Database)*

**ACTIONS /
TRAITEMENTS
DONNÉS**

Retirer le bétail de la culture. Retour au pâturage. Surveillez les effets sur le système nerveux central. Certains animaux peuvent ne pas être capables de se déplacer pour s'abreuver ou se nourrir. Certains peuvent être essouffés ou incapables de respirer. Manipulez-les avec extrême prudence. Aucun traitement n'est disponible. Les 24 à 48 premières heures sont critiques. Il faut être prêt à l'euthanasier si nécessaire.

DATE DE RETRAIT CALCULÉE PAR LE VÉTÉRINAIRE: *CgFARAD recommande 120 jours de retrait de viande traité la veille. Date de retrait: 20 octobre 2021*

COMMENTAIRES: *Le troupeau a franchi les clôtures et est entré dans le champ. La pulvérisation venait de s'achever lorsque le bétail est entré sans se faire remarquer jusqu'au lendemain.*

EXEMPLES:

MODE D'EXPOSITION : Ingestion, inhalation, vaporisation, contact avec la peau humide TYPE D'EXPOSITION : Herbicide, pesticide, pétrochimique, antigel



VERIFIED BEEF
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.
www.verifiedbeef.ca

REGISTRE DE L'UTILISATION D'HERBICIDES OU DE PESTICIDES SUR LES PÂTURAGES OU LES ALIMENTS RÉCOLTÉS

ANNÉE : 2021

DATE(S)	IDENTIFICATION OU EMPLACEMENT DU CHAMP	PRODUIT UTILISÉ	TAUX	SUPERFICIE	PÉRIODE SÛRE POUR LA RÉCOLTE / LE PÂTURAGE	TEMPS DE RETRAIT / COMMENTAIRES
1er juin	Champs sud	Nom de la marque (1.5L/acre) 2021	45L	30 acres	30 jours	Les vaches ne seront pas en pâturage avant l'année prochaine (2022) Initiales du producteur : J.S.

Registre requis pour les terres appartenant à l'exploitation bovine ou sous son contrôle pour l'année en cours.
Si aucun herbicide ou pesticide n'a été utilisé, indiquer S/O pour l'année en cours.



VERIFIED BEEF
SIMPLE. PRATIQUE. FIABLE.
www.verifiedbeef.ca

REGISTRE DES ALIMENTS ET DE L'EAU MÉDICAMENTÉS

ANNÉE : 2021

DATE(S)	GROUPE OU ENCLOS	INGRÉDIENT MÉDICAMENTEUX	Nbre. DE TÊTES PAR ENCLOS OU GROUPE	QUANTITÉ TOTALE D'ALIMENTATION DU GROUPE	PÉRIODE DE SEVRAGE	COMMENTAIRES (E=eau)
1er janv. 21	Bouillons enclos 1	Nom du produit	100 têtes	2 kg	5 jours	Le retrait prend fin le 14 fév. 2021 Initiales du producteur : JS

Ceci s'applique aux ingrédients médicamenteux avec une période de sevrage spécifiée. Notez qu'un enregistrement du mélange est également nécessaire. Il est toutefois recommandé d'enregistrer l'administration de médicaments dont la période de sevrage est nulle.